

Les EPI passent à l'orange !



Après deux ans d'études, de coordination, d'appel d'offres, de tests et d'évaluations, le choix des nouveaux EPI est décidé. On n'a pas lésiné sur la qualité : les nouveaux « Équipements de Protection Individuels » seront confortables, souples, pratiques, modernes et, si vous en faites bon usage, plus sûrs. Un point de détail qui a son importance : ils ne seront plus jaunes, mais oranges, comme pour l'ensemble des personnels d'entretien RC et RN de Suisse.

Une démarche exemplaire

La démarche a été conduite conjointement par les cantons de Fribourg, Genève et Vaud pour les employés d'entretien des routes nationales et des routes cantonales. Il a fallu un peu de temps pour mettre au point des directives communes. Un cahier des charges très précis a été élaboré du point de vue de la fonctionnalité, de l'efficacité et de la sécurité, mais aussi sous l'angle de la durabilité environnementale et sociale (notamment, notion « d'achats responsables »).

Des tests « à l'aveugle » pour bien choisir

L'appel d'offres aux fournisseurs a été lancé en automne 2011, avec demande d'échantillons. Une expertise a été effectuée par des collaborateurs des trois cantons, qui ont réalisé un véritable test « à l'aveugle » (comme pour le vin) : ils ont pu comparer des vestes, des T-shirts, des salopettes, des parkas, des pantalons d'hiver, des chaussures, des gants, des casques, etc. dont le nom du fournisseur avait été masqué. Bien sûr, le prix a compté dans l'évaluation finale. Mais s'agissant de la sécurité et des conditions de travail des collaborateurs, la qualité a été un critère déterminant : les nouveaux EPI utilisent les matériaux les plus modernes et respectent les normes les plus exigeantes.

Premières livraisons avant l'été

Les propositions d'adjudication ont été faites ce mois de janvier. Il s'agit de contrats de 5 ans engageant les fournisseurs non seulement à livrer des habits professionnels, mais aussi à les entretenir – avec des méthodes de lavage qui ne ternissent pas les bandes réfléchissantes. Si tout va bien, les responsables des régions et des centres transversaux pourront commander les EPI qui leur sont nécessaires dès février, pour des premières livraisons avant l'été. Tout le monde passera du jaune à l'orange, sauf pour les coûteux parkas jaunes qu'il faudra user jusqu'au bout avant de les remplacer.

Pour en savoir plus : **Thierry Pucci +4121 316 7445**
ou **Cédric Fonjallaz +4121 316 7682**

Autres nouvelles

- Dans sa séance du 10 janvier 2012, le Grand Conseil a accepté les crédits suivants :
- CHF 5'578'000.- pour éliminer trois points noirs à Trélex (giratoires du Derby et de Migerendes) et sur la RC 254 entre Essert-sous-Champvent et Peney
- CHF 1'876'000.- pour construire un giratoire au droit du Lombard à Ollon
- CHF 13'700'000.- pour financer le solde des ouvrages non conformes au trafic 40 tonnes.

Service des routes

Entretien

Place de la Riponne 10 1014 Lausanne

www.vd.ch – T 41 21 316 70 40 – F 41 21 316 71 19

www.vd.ch/sr – www.vd.ch/routes – info.sr@vd.ch